



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°10 publié le 21/10/2025

Réunion du lundi 20 octobre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs et Anciens Nord : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

IMPORTANT

Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit OBLIGATOIREMENT licencié pour officier à la touche.

CARNET NOIR

Nous apprenons le décès de Michel PORTAILLER (ancien arbitre) : la CDA s'associe à la douleur de sa famille et leur adresse ses plus sincères condoléances.

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI (SCORE, MOTIFS DE CARTONS, ETC).

Les officiels doivent prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI), avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission).

Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe numéro 5, règlement intérieur CDA

DATES A RETENIR

AG DE RATTRAPAGE = MARDI 11 NOVEMBRE (RIORGES) 8H30 > 12H30

- Stage de mi-saison des arbitres (D1, AA D1 + PROMO) : samedi 31 janvier 2026 (journée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison des arbitres (D2, AA D2) : vendredi 30 janvier 2026 (soirée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison arbitres D3 / D4 / D5 : samedi 13 décembre après-midi (sud) et dimanche 14 décembre matin (nord)

- Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin (sud) et dimanche 14 décembre après-midi (nord)
- Arbitres stagiaires et jeunes stagiaires – module 8 : dimanche 31 mai 2026 (lieu à définir)

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison 2025/26, **deux questionnaires à dates différentes** seront à effectuer, via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou en janvier 2026.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La Commission Départementale de l'Arbitrage, au regard des besoins liés à l'organisation des désignations, a décidé à titre exceptionnel de promouvoir en catégorie supérieure, les arbitres suivants, à compter du 11 novembre 2025 (sous réserve de la réussite des tests physiques pour les catégories D1 et D2) :

D1 : SAFAK Isa + SALAMONE Thomas
D2 : KHELLI Walid + ABBACI Mohamed + SAVSET Sefer + ALLAILLOU Boucif + FERRAND Jérôme
D3 : GRANGE PONTE Damien + LESPINASSE Alexandre + HAJJI Abdelghani + JOLY Roland

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions.

Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

FORMATION DES ARBITRES ASSISTANTS BENEVOLES DES CLUBS

Nous vous communiquons la liste des clubs à jour, pouvant bénéficier de l'attestation pour pouvoir signaler les hors-jeu sur les compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, lorsqu'un seul officiel est désigné

Je vous rappelle que l'arbitre est obligé d'accepter, dès lors que le club est en règle, mais il peut toujours enlever ce droit au dirigeant s'il constate de graves manquements durant le match.

Les AA Bénévoles devront prendre leur attaque tout le match et donc changer de côté pour la seconde période

Pour le District de la Loire : SORBIERS LA TALAUDIÈRE, ANDREZIEUX BOUTHEON, SAVIGNEUX MONTBRISON, SAINT PAUL EN JAREZ, RIVE DE GIER, FEURS, MONTS ET PLAINE.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

- FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30 – 22h
Samedi 3 janvier 2026 : 8h30 – 17h30
Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30 – 21h30 à la Délégation)

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/26. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau!).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/26 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/26](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes - de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.